



# Contrats Spéciaux de Formation

27/02/2019



## Plan de la présentation

- » *Ce que sont les CSF & comment ça marche*
- » *Offre Globale du système*
- » *Demande de Financement d'un Plan de Formation*
- » *Constitution des dossiers de financement*
- » *Tiers payant*
- » *Formation groupée*

## **Ce que sont les & comment ça marche**

### **Définition**

Système d'incitation financière à la formation en cours d'emploi mis en place par les pouvoirs publics

### **Principe de fonctionnement**

Les entreprises paient la TFP. Elles bénéficient d'un montant fonction de cette TFP en justifiant la réalisation d'actions de formation continue.

### **Objectifs d'un système mutualiste**

Inciter les entreprises et surtout les PME à faire de la formation continue pour augmenter leur compétitivité. Le système est alors mutualiste en faveur des TPE et PME.

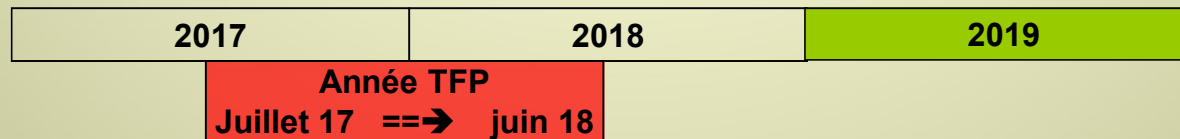


## Ce que sont les & comment ça marche

**Contrats** Spéciaux  
de **Formation**

### Eligibilité

- L'entreprise éligible si elle déclare la TFP pendant la **période rouge**.
- L'entreprise vérifie par elle-même une information disponible sur le Portail CSF et qui est la même utilisée par le système



### Méthodes

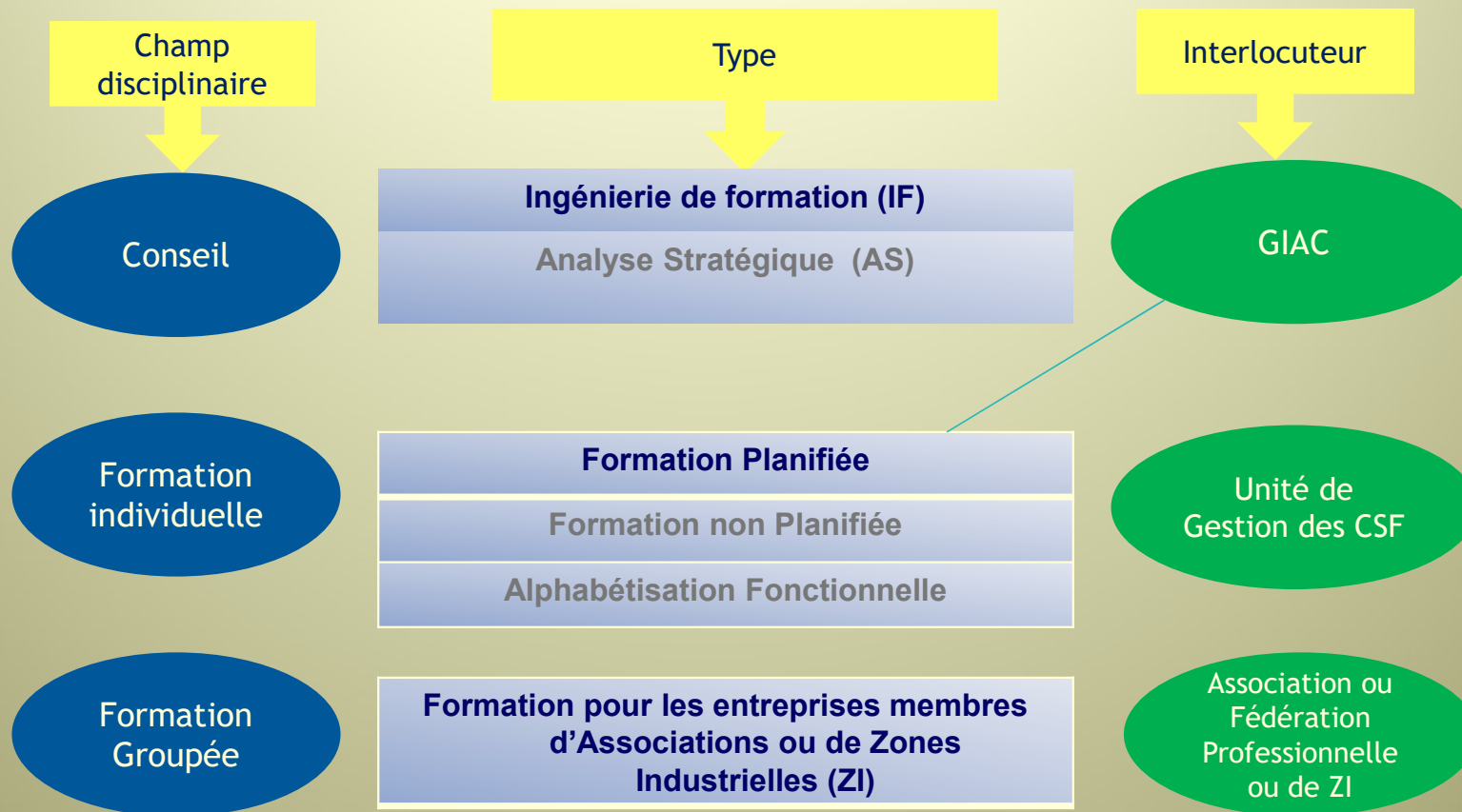
- Nomenclature des Domaines et des Coûts de Formation

Les coûts de formation retenus sont connus et publics

### Contrôles

- Ciblage des actions et des entreprises à contrôler sur une base de **critères transparents**

- Un contrôle permettant de vérifier la conformité des actions de formation, par rapport aux indications des dossiers déposés par les bénéficiaires.





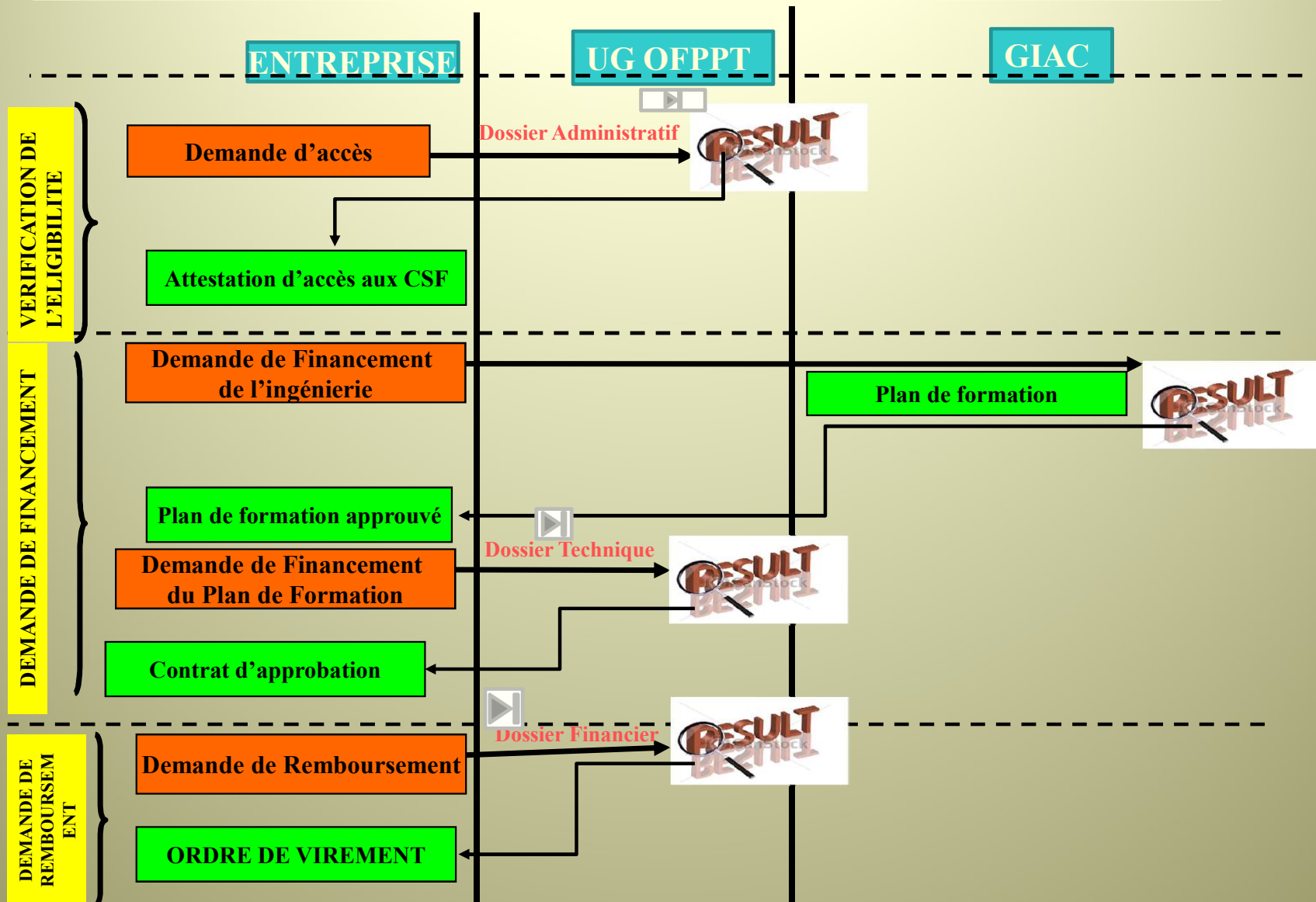
## Offre Globale du système

**Contrats** Spéciaux  
de **Formation**

Type de l'Action	Taux de Remboursement
Formation Planifiée (FP) réalisée par un organisme externe	70 % du Coût Retenu
Formation Non Planifiée (FNP) réalisée par un organisme externe	40 % du Coût Retenu
Alphabétisation Fonctionnelle (Alpha)	80 % du Coût Retenu qui est plafonné à 3 000 DHS par personne alphabétisée
Formation Planifiée (FP) Réalisée en Interne	70 % du Coût Retenu à raison de 800 DHS/jour
Formation Non Planifiée (FNP) Réalisée en Interne	40 % du Coût Retenu à raison de 800 DHS/jour
Formation Groupée	100% TTC

Si la TFP Déclarée est....	... le Plafond de Remboursement est égal à...
0 DHS < TFP Déclarée < 20 000 DHS	10 fois la TFP Déclarée (15 fois la TFP Déclarée s'il y a une Étude de Diagnostic Stratégique approuvée)
20 000 DHS ≤ TFP Déclarée < 200 000 DHS	200 000 DHS (300 000 DHS s'il y a une Étude de Diagnostic Stratégique approuvée)
200 000 DHS ≤ TFP Déclarée < 3 MDHS	TFP Déclarée

# Demande de Financement d'un Plan de Formation





## Constitution des dossiers de financement

- ✓ 1- Constitution du Dossier Administratif
  
- ✓ Vérifier l'éligibilité de votre entreprise sur le site [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma)
  
- ✓ Demander le modèle 7 de l'extrait de du Registre de Commerce de l'entreprise
  
- ✓ Demander une attestation de l'identification bancaire auprès de votre banque
  
- ✓ Renseigner le **Formulaire F1** portant la signature légalisée du signataire habilité
  
- ✓ Déposer le dossier à l'Unité de Gestion de l'OFPPT et demander, séance tenante, l'**Attestation d'accès aux CSF**



## Constitution du Dossier Technique

### **2-1- S'il s'agit d'Actions Non Planifiées( ANP) ou d'Alphabétisation**

- ✓ Vérifier tout d'abord l'éligibilité de ou des organismes avec qui vous projetez de faire la formation
- ✓ Renseigner, avec l'aide de l'organisme retenu, pour chaque action de formation le **Formulaire F2**
- ✓ Demander à l'organisme retenu de renseigner le **Formulaire F3**, de le signer et le cacheter
- ✓ Établir la fiche récapitulative des Actions de Formation
- ✓ Déposer le dossier à l'Unité de Gestion de l'OFPPT, **au moins 05 jours calendaires avant le démarrage** de l'action, et demander, séance tenante, un accusé de réception.

### **2-2- S'il s'agit d'Actions Planifiées( AP)**

- ✓ Ingénierie validée par le GIAC + mêmes documents que pour les actions non planifiées
- ✓ Déposer le dossier à l'Unité de Gestion de l'OFPPT, **au moins 10 jours calendaires** avant le démarrage de la première action, et demander, séance tenante, un accusé de réception.

## 3- Constitution du Dossier financier

### JUSTIFICATIFS DE REALISATION

**Pour les formations réalisées par un organisme externe :**

- Original de la facture (**Modèle 4**) signé et cacheté par l'organisme de formation avec la fonction et le nom complet du signataire et cacheté par l'entreprise.
- La liste de présence, émargée par les bénéficiaires et portant les cachets de l'organisme de formation et de l'entreprise (**Modèle 5**)
- La fiche d'évaluation synthétique (**Formulaire F4**)
- Une attestation certifiant la réalisation des actions présentées au remboursement (**Modèle 6**)

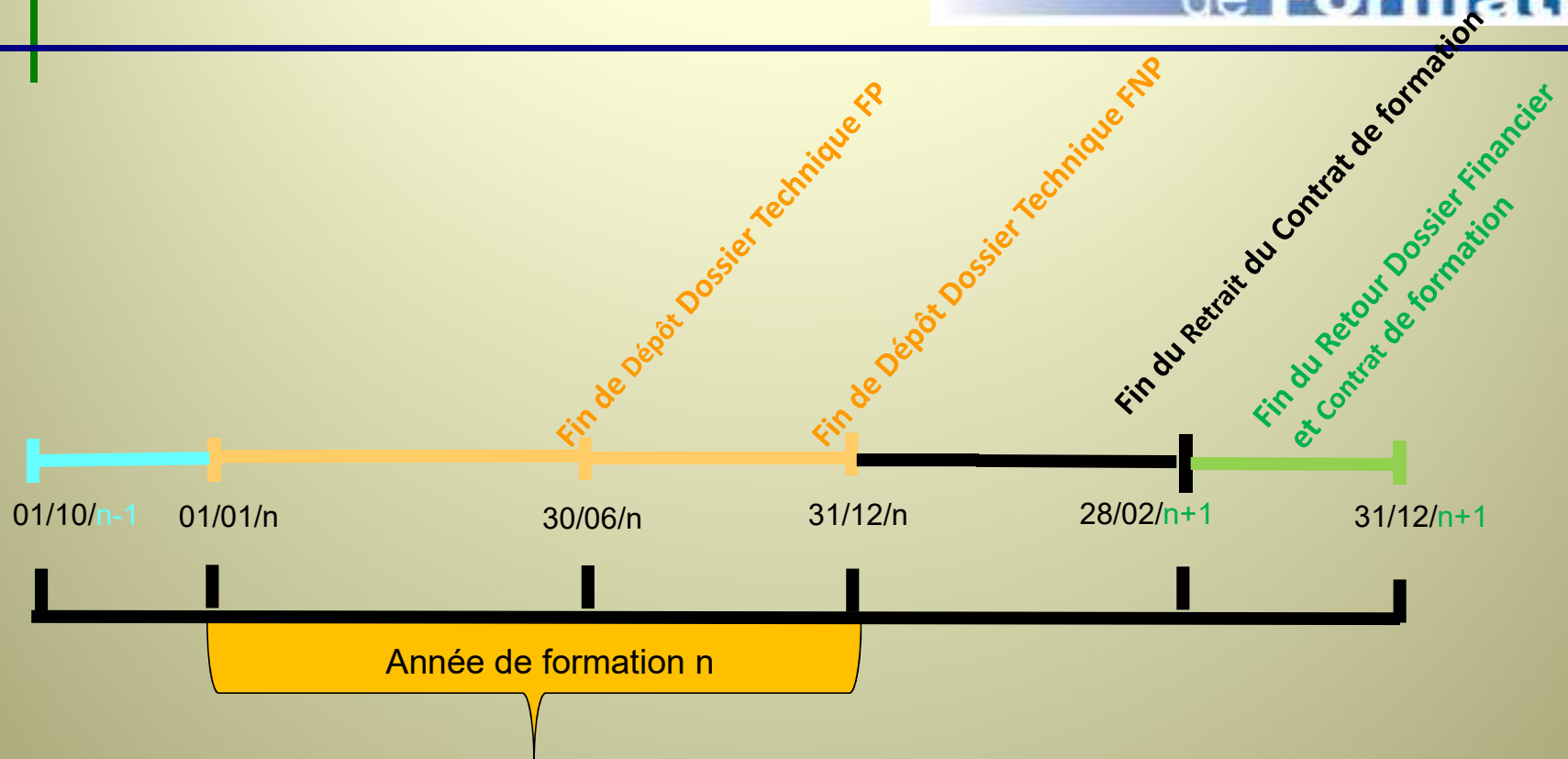
**Pour les Actions de Formation réalisées par les propres compétences internes de l'entreprise, produire :**

- La liste originale de présence émargée par les bénéficiaires, cacheté par l'entreprise et avec mention du :
  - o Le thème de l'action ;
  - o Les jours de réalisation
  - o L'identité et signature de l'animateur de la formation



# Ce que sont les délais

*Délais relatifs aux dossiers CSF*



L'attestation d'accès aux CSF de l'année n peut être demandée à partir du 01/10/n-1  
 Ladite attestation peut être délivrée à tout moment de l'année pour des besoins de réalisations de diagnostics stratégiques

Démarrage des actions de formation à compter de la date de réception de la Demande de Financement (Dossier Technique) au moins :  
 \*10 jours calendaires si Formation Planifiée \* 5 jours calendaires les autres types de formation  
 NB: Si changement ou annulation c/n une action: envoi d'un avis dans un délai minimum de 24 heures

## Points de vigilance

Contrats non  
retirés

Défaut des  
pouvoirs conférés  
du signataire

Contrats non  
retournés

Signatures des  
participants

Points de vigilance

Actions prévues  
non justifiées

Changements  
sans avis

Thème de  
formation sur liste  
et / ou sur factures  
non identique

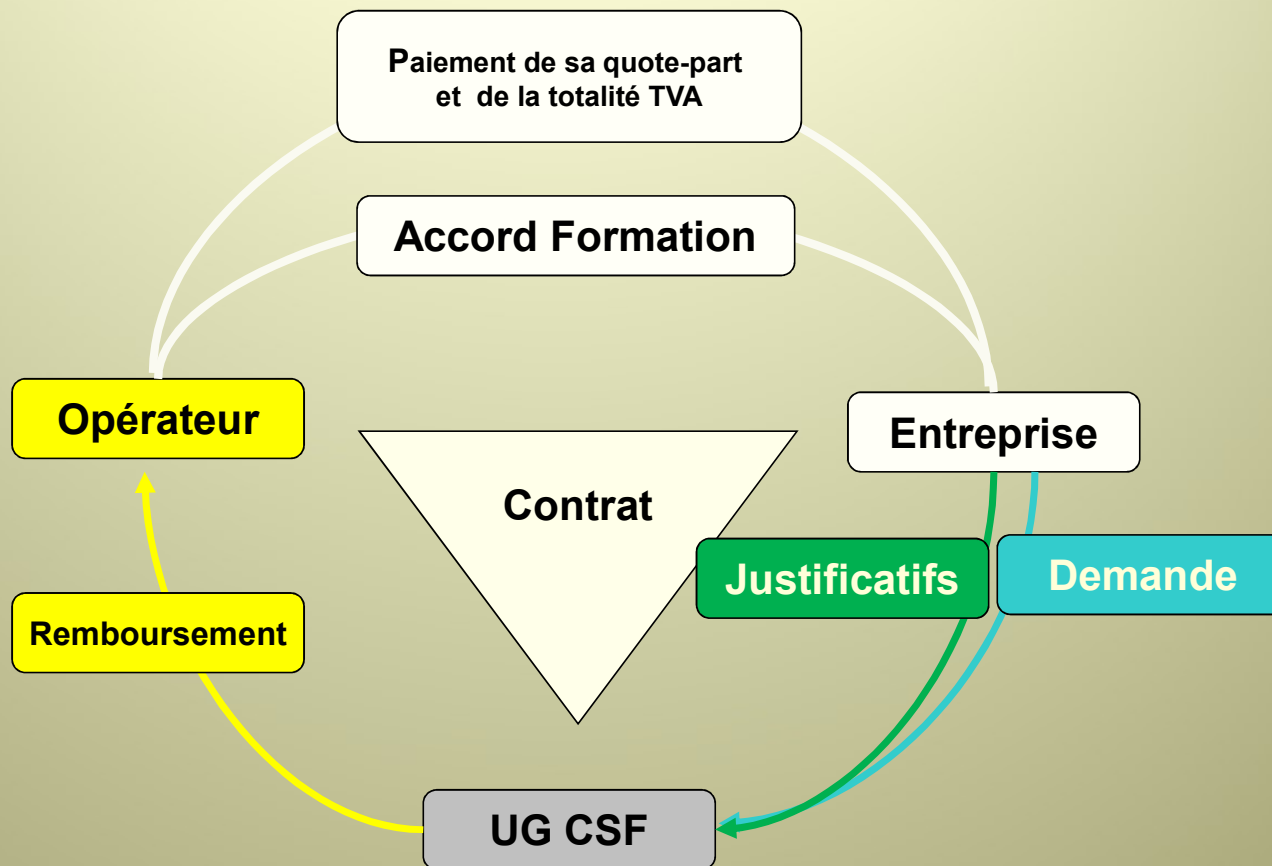
## Constitution des dossiers de financement

### Relance

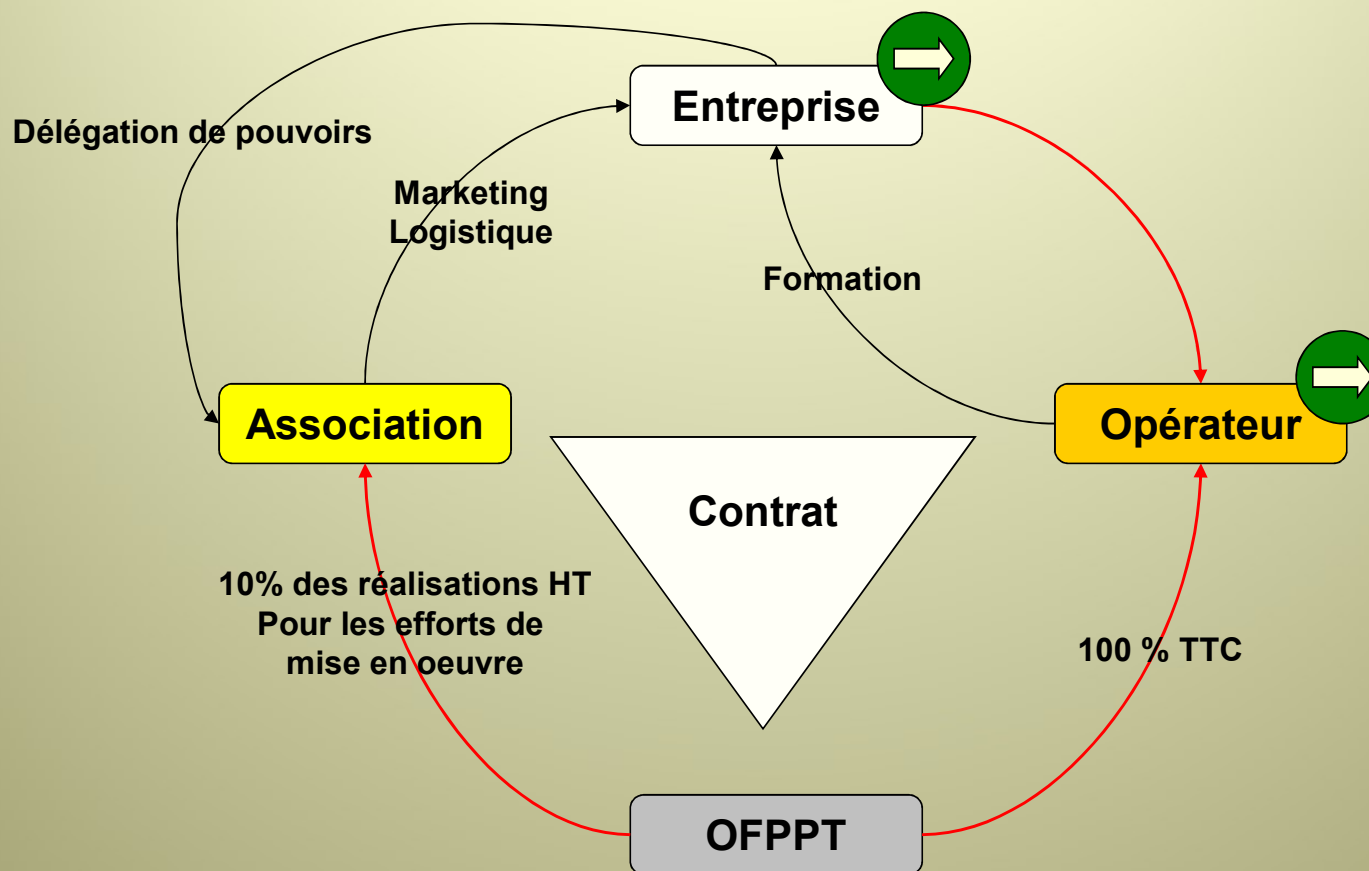
- L'UG CSF liste les pièces manquantes ou non conformes des dossiers administratifs ou financiers déposés et informe l'entreprises ;
- l'entreprise est tenue de déposer les pièces manquantes ou à modifier à l'unité de gestion, dans un délai de 15 jours à partir de la date de la remise de la liste des pièces à compléter.

- L'entreprise peut demander la procédure tiers payant et le paiement se fait directement à l'organisme de formation ayant réalisé les actions de formation.
- La demande de tiers payant présentée par l'entreprise doit porter aussi la signature et le cachet pour accord de l'OCF accompagnée d'une copie conforme de l'attestation de qualification en cours de validité, et du relevé de l'identité bancaire de l'OCF.
- L'OCF doit être éligible au système du tiers payant à la date du dépôt de la demande de financement présentée par l'entreprise.

## Zoom sur la mise en œuvre Tiers payant







Merci pour votre attention





Accédez à toute l'information  
sur les CSF en ligne

Contrats Spéciaux  
de Formation

The screenshot shows the OFPPT website interface. At the top, there is a navigation menu with links: Accueil, Éligibilité, Procédures, G.I.A.C, Formations Groupées, Votre dossier, Questions?, Réclamations, and Membres. Below the menu, there is a login section with fields for 'Utilisateur:' and 'Mot de passe:', and a 'Login' button. The main content area is titled 'Bienvenue sur le Portail CSF' and contains several bullet points providing information about the portal's updates and services. On the left side, there is a section for 'Actualités' with several news items. On the right side, there is a sidebar with links for 'Unités de Gestion', 'Nous Contacter', 'Plan du site', 'Archives', 'Imprimer', 'PDF', and 'Envoyer à un ami', along with an 'Informations' section about RSS feeds.

Accueil / Bienvenue

**Bienvenue sur le Portail CSF**

Cette version du Portail CSF apporte des améliorations pour mieux vous servir. En effet, en plus des fonctionnalités classiques de l'ancien portail, celui-ci vous permet de rester informés en temps réel des différentes dispositions des CSF. La nouveauté principale de ce Portail se situe au niveau de l'accès privatif comme "Membre" du site.

- **Vérifiez** votre éligibilité ainsi que celle de vos opérateurs de formation et obtenez le Passeport CSF.
- **Téléchargez** toutes les procédures CSF ainsi que les formulaires que vous pouvez remplir sur l'écran avant de les imprimer (vous ne pouvez garder une copie que si vous disposez de Adobe Acrobat).
- Prenez connaissance des **Nomenclatures des Coûts de Formation (NCF)** pour calculer la participation financière à vos coûts de formation.
- **Contactez le GIAC** qui couvre votre secteur d'activité pour le financement et/ou l'approbation de votre ingénierie de formation.
- **Profitez de la formation groupée** animée par une association de votre secteur d'activité. Retenez que vous pouvez bénéficier de cette formule simplifiée *en dehors de votre plafond CSF*.
- **Suivez l'état des traitements de vos dossiers** déposés à l'Unité de Gestion de votre région
- **Découvrez les réponses** aux questions fréquemment posées.
- Vous voulez faire une **réclamation** ?
- Et finalement, **devenez membre de ce Portail** pour bénéficier de services supplémentaires comme le forum CSF.

**Actualités**

- » 02.12.10 [Avis aux entreprises privées](#)
- » 11.11.10 [Avis aux Entreprises](#)
- » 14.06.10 [Avis aux Entreprises](#)
- » 21.04.10 [Avis aux Grands Etablissements](#)
- » 05.02.10 [Résolution Comité de Gestion 25 Janvier 2010](#)

**Unités de Gestion**

- ◆ [Nous Contacter](#)
- ◆ [Plan du site](#)
- ◆ [Archives](#)
- ◆ [Imprimer](#)
- ◆ [PDF](#)
- ◆ [Envoyer à un ami](#)

**Informations**

Vous souhaitez recevoir les actualités en temps réel ?

Si vous avez un lecteur de flux RSS, cliquez sur l'icône ci-dessous.

Le standard RSS est utilisé pour la diffusion d'actualités sur Internet par les blogs professionnels ou semi-professionnels. Des annuaires répertorient ainsi un grand nombre de flux d'actualités francophones.

[RSS 2.0](#)

► [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma)